

Compte rendu du **Comité Technique (CT)** du jeudi 20 janvier 2022

Vos élu(e)s CGT présent(e)s à ce comité technique

Peggy BOBINEAU - Natacha BROUARD - Nathalie FAZILLEAU - Dorine FEROU – Isabelle PINTO

Pascal ANCIZAR - Thierry BENAÏSSA - Nicolas BIMONT - Vincent BOHAN – Vivian BOURDEAU –

Sylvain DAVID - Patrice FERRANT – Jean Phillippe GUITTONNEAU

La collectivité a proposé le report des questions des organisations syndicales de ce jour, elles seront traitées lors d'un CT exceptionnel le vendredi 11 Mars 2022.

1- *Présentation de l'organigramme TRANSITIONS 2021*

Déclaration de la CGT/

À aucun moment, la présentation faite aujourd'hui aux organisations syndicales n'a parlé des agents. Deux heures et demie à parler d'une soi-disant organisation sans jamais parler de nos collègues, de ceux qui effectuent le travail, c'est pour le moins surprenant. On est typiquement dans ce qui conduit les citoyens à un désintéressement toujours plus grand envers les politiques. Cette fracture grandissante est bien réelle et se confirme encore aujourd'hui.

Mesdames et messieurs les élus, c'est à vous que la CGT s'adresse. Voyez-vous, si on s'arrête à votre exposé, tout est génial, magnifique, on se croirait presque dans le monde des bisounours. Nous dénonçons, dans le cadre officiel de ce Comité Technique, la gestion inhumaine de cette réorganisation et l'impact négatif sur les personnels et les usagers. Nous sommes vraiment scandalisés et nous pesons nos mots. Ce que l'on vit aujourd'hui est la copie caricaturale véhiculée dans les médias. Voilà comment faire en sorte que les agents de la fonction publique se détruisent de l'intérieur par la démotivation ?

Un grand merci à vous, grâce à cette organisation, le qui fait quoi dans cette maison est beaucoup plus clair. On passe, selon vos dires, d'un organigramme « en tuyau d'orgue » à un organigramme « matriciel » ou plus personne ne sait ce qu'il va devenir, ni quand d'ailleurs. Vous êtes incapables de répondre à nos interrogations.

Mais vous êtes sérieux là ? Auriez-vous le courage de venir avec nous dans les services pour expliquer cette réorganisation que vous ne comprenez même pas, alors que vous en êtes à l'origine ? Avez-vous conscience que pendant que certains jouent pendant le temps de travail à « la pipistrelle, au docteur truite, au renard coquin », se défient au concours des plus beaux cookies ou de la plus belle galette, se lancent des pelotes de laine, d'autres collègues se battent tous les jours pour assurer la continuité du service public ? Avez-vous conscience de la fracture qui s'installe entre les désignés pour participer aux projets et tous les autres agents ? Pensez-vous qu'avec une telle rupture, nous puissions continuer à vous faire confiance ? On nous parle sans cesse des contraintes de budget, pouvez-vous chiffrer le coût d'une telle réorganisation ?

Vous nous dites que c'est nouveau, c'est vrai que votre approche est nouvelle à Poitiers, mais elle n'est pas novatrice puisque les mots que vous utilisez partout (bienveillance, résilience, manager, coach, performance...), les formations que vous faites à nos préfigurateurs sûrement futurs directeurs ont déjà été utilisés ailleurs. Vous voulez « libérer l'entreprise », vous nous comparez dans la formation de vos préfigurateurs à des « poules, des renards ou à des chevaux fatigués » et je ne parle même pas des autres supports que chaque agent pourra consulter sur Pedro en tapant préfigurateur dans le moteur de recherche à la journée du 10 novembre. Je ne m'attarderai pas plus que ça sur ce sujet, cela n'en vaut pas la peine tellement c'est nul. Ce sont des supports utilisés pour certains depuis plus de 10 ans, notamment dans la Fonction Publique d'Etat. Quand on voit le résultat dans la fonction publique d'Etat, sachez que nous ne vous laisserons pas faire.

Des agents ont quitté la collectivité à cause de votre réorganisation, c'est une honte. Pour reprendre vos mots, en tant que syndicat « résilient », on espère que la bienveillance que l'on nous rabâche à longueur de journée et que vous affichez sur papier glacé à longueur de communication ne restera pas un leurre. Je ne sais pas si, comme vous l'écrivez dans votre frise scandaleuse, on continuera à avancer dans le brouillard, si vos managers, leaders, régulateurs, transformateurs, pilotes, coach sont formés de cette façon, si les matelots qu'ils soient renard, poule ou cheval seront bien suivis par nos collègues. Une chose est sûre et vous devez en être convaincus, nous ne laisserons jamais tomber un seul de nos collègues quoi qu'il nous en coûte.

Vous ne nous aurez pas à l'usure, nous défendrons un service public de qualité accessible à tous et partout. C'est notre vision du service public et pour cela, nous savons pouvoir compter sur le professionnalisme de tous nos collègues qui participent à réduire les inégalités toujours grandissantes dans ce pays.

Quant aux valeurs que vous souhaitez, nous attendrons de savoir de quoi vous parlez, car pour l'instant, nous ne partageons pas les mêmes valeurs.

NB : ces supports à destination des préfigurateurs que nous évoquons dans notre intervention ont immédiatement été retirés de Pedro, juste après le comité technique, Pourtant leur évocation par la CGT a constitué selon Madame la Présidente une « digression » à l'ordre du jour de la séance.

Pour la CGT les élus devraient pourtant se soucier et s'inquiéter de ce que les instituts de managements privés inculquent à nos préfigurateurs. Le retrait de Pedro de tous ces documents atteste bien de la grande transparence qui règne encore dans l'organisation de la collectivité.

Concernant le déroulé du Comité Technique, celui-ci a débuté à 9h00 et après plus de 2h00 d'une 3ème présentation du projet, par le directeur des services puis cette fois par direction, la parole a enfin été donnée aux organisations syndicales à 11h15 pour une fin de réunion prévue à 12h00, alors même que le détail des organigrammes qui concernent les agents n'avait pas été abordé.

Pour la CGT les organigrammes issus de la réorganisation ne peuvent pas être balayés d'un bloc et il était indispensable de prendre organigramme par organigramme, ce qui nécessite de prévoir le temps nécessaire.

La CGT avait donc alerté lors de la remise des dossiers quinze jours auparavant des difficultés d'analyse des organigrammes. En effet ceux-ci nous ont été remis non nominatifs, en postes budgétaires (certains postes apparaissent bien que non pourvus depuis des années) et sans aucune comparaison avec les organigrammes actuels. Il nous était donc impossible de s'imprégner des modifications au sein des services avec précision. Comment repérer quel agent a perdu l'encadrement de son équipe, ou plus encore son poste.

Les syndicats, comme la plupart des agents, n'ont pas été associés à la mise en place de cette réorganisation, malgré les dires de la collectivité qui explique désormais cette faible participation par la contrainte de la COVID.

Sans apporter le moindre éclaircissement, la Présidente de Grand Poitiers a demandé de passer au vote. Après une interruption de séance, les syndicats se sont opposés à cette façon de faire qui ne permet pas le débat. Les syndicats refusant de voter et la Présidente de Grand Poitiers ayant quitté l'instance pour un autre rendez-vous, c'est Madame la maire de Poitiers qui a repris la direction du débat, proposant que l'on vote aujourd'hui et que l'on rentre dans l'analyse des organigrammes lors du CT du 11 mars !

La CGT a rappelé que le CT de mars devait concerner uniquement les questions syndicales et qu'il est absurde de nous demander de voter une organisation avant d'en débattre. Ce serait donner un chèque en blanc à l'employeur.

Madame la Maire demande alors une troisième interruption de séance. A la reprise, elle propose de prolonger le CT, le temps de débat ayant été jugé insuffisant pour la compréhension d'un tel document, en repoussant de fait le CHSCT prévu l'après-midi au lundi 31 janvier.

Depuis toujours, la CGT est opposée à tenir deux instances le même jour et ce qui vient de se produire fait partie des raisons de ne pas le faire. On espère donc que les élus auront retenu la leçon, car repousser un CHSCT au moment de l'application du passe vaccinal et en pleine explosion des cas COVID au sein de la collectivité est un mauvais signal.

Concernant ce nouvel organigramme, les principaux souhaits de la collectivité sont :

- être plus lisible vis-à-vis du projet politique
- être dans une démarche d'encadrement transversal où l'information circule mieux

Pour le moment c'est raté ! Il y a beaucoup de points à affiner. Il n'y a pas d'uniformité dans la trame des organigrammes malgré les lignes directrices fournies aux préfigurateurs. Direction, service, pôle, secteur, staff... Le document global, signé par l'adjointe au DGS, n'est pas harmonisé.

Autre incohérence : des préfigurateurs ont bien fait remonter leurs organigrammes, travaillés avec leurs agents, mais ceux-ci leurs sont redescendus modifiés, en nombre de postes ou pire dans l'organisation des équipes.

Certaines différences sont expliquées par des erreurs de saisie (oups), la règle devant être que l'encadrement d'un Pôle et service se fait par un cadre A, les secteurs par des B.

Des cadres d'emploi sont différents d'une direction à une autre. Exemple : les assistantes de direction sont placées soit en catégorie C soit en B. Il faudrait harmoniser. Des équipes sont rattachées à plusieurs directions (une nouvelle organisation est à prévoir). Ainsi l'équipe des gros travaux, actuellement rattachée à la direction Espaces Verts sera rattachée soit à une direction ou deux. Des postes n'apparaissent pas. ex : technicien assainissement, la mission « adapt'action » rattachée à la DRH.

Un grand nombre de postes occupés par des contractuels n'y figurent pas. ...les périscolaires, les ATSEM...les maitres-nageurs...sans qui les structures scolaires ou sportives ne pourraient ouvrir.

Les organigrammes ont été présentés en tenant compte uniquement des postes budgétaires sur des emplois permanents. La collectivité admet qu'il y a « des coquilles ». Elle s'engage à accompagner tous les agents pour des questions individuelles vis-à-vis de leurs nouvelles fonctions. Elle va s'assurer que l'information sur ce nouvel organigramme descend jusqu'aux strates de terrain !!! La DRH va revoir la cohérence entre les pôles encadrés par des catégories A et les services encadrés par des catégories B, Il va être apporté des corrections sur tous les points individuels qui ont été apportés en séance. Une définition exacte des nouvelles strates ainsi que le Régime Indemnitaires vont être transmis.

La CGT regrette que la collectivité n'ait pas profité de cette réorganisation pour créer des postes statutaires pourtant indispensables dans certains services. A plusieurs reprises notre syndicat a apporté la preuve de besoins en personnel pour assurer la continuité du service public. Conducteurs d'opération de travaux, services techniques, EHPAD, sport, crèches, culture...Urbanisme et instructeurs de permis, sont des secteurs politiques stratégiques par les documents qu'ils produisent. Depuis le passage à 40 communes, les mairies se sont totalement déchargées sur ces services, les agents sont en souffrance, due à leurs conditions de travail.

La collectivité affirme connaître les problèmes de ces services et sera attentive.

La CGT s'attendait à avoir des informations sur les chantiers logistique Incovar, courrier, mail, avoir un tableau de concordance des postes. Réponse employeur : Ce sera vu par la suite.

Un gros décalage existe donc entre la réalité de terrain et les organigrammes. Ces organigrammes révèlent un manque de préparation à 10 jours de leur mise en place. « Transitions 2021 » modifie les profils de poste donc les régimes indemnitaires, les astreintes, les horaires, l'implantation géographique des agents sans qu'ils n'aient été informés préalablement et sans qu'ils et elles aient le moindre recours. Rien n'est établi sur la future gestion du matériel.

Si pour les anciens directeurs des solutions ont été trouvées, elles restent insatisfaisantes et le procédé de mobilité est condamné fermement par la CGT.

Pire encore, d'autres agents perdent leur responsabilité sans consultation, sans pouvoir se défendre lors d'un jury. C'est l'arbitraire qui règne, le fait du prince.

Où sont passés le respect, la bienveillance et la fameuse qualité de vie au travail ?

Pour toutes ces raisons la CGT a voté contre, la CFDT a aussi voté contre, FO s'est abstenue.

2- Tableau des emplois du CCAS

La CGT a voté pour après avoir demandé des éclaircissements sur le tableau des emplois. Des « coquilles » existaient de longue date et ce tableau vient régulariser des situations individuelles.



**Syndicat CGT des TERRITORIAUX de POITIERS
47 rue Jean Valade - 86000 POITIERS**

***Tél : 05 49 03 52 36 - *Courriel : syndicat.cgt.poitiers@gmail.com**

***Web : www.cgterritoriauxpoitiers.org - *Facebook : CGTterritoriauxGrandPoitiers**

